



HAUTEVILLE INFO

Bulletin municipal d'informations

AVRIL 2018

Adresse du site internet officiel de la commune www.hauteville-les-dijon.fr

BUDGET 2018

Comme chaque année, le Conseil Municipal a été amené à se prononcer sur le vote du budget 2018. Les dépenses de fonctionnement ont toujours été maîtrisées et stabilisées dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile et serré.

Depuis 2013, la baisse des dotations de l'Etat, conjuguée au versement de l'attribution de compensation à Dijon Métropole a entraîné une diminution de la capacité à réaliser des investissements sur la commune.

Dans cette optique, le conseil municipal à l'unanimité, a décidé une légère augmentation (0,23 point) des taux d'imposition qui n'ont pas évolués depuis 2016.

TRAVAUX

Nous commençons la troisième et dernière phase de travaux de la Grande rue. La vétusté du réseau d'eau a entraîné des retards dans les différentes phases.

Les bordures étant posées, il ne reste plus que la bande de roulement qui clôturera la réfection de cette rue qui n'avait pas connu de rénovation depuis plus de 40 ans.

Informations pratiques www.hauteville-les-dijon.fr

Mairie : Téléphone : 03 80 58 07 08 - Télécopie : 03 80 58 00 06 - Courriel : mairie-hauteville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 10 h à 12 h - Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h

Permanence des élus : Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h

Bibliothèque municipale : Mercredi de 14 h à 18 h - vendredi de 16 h 30 à 19 h - samedi de 9 h à 12 h

DIVIA : N° 03 80 11 29 29 (de 7 h à 20 h du lundi au samedi) - www.divia.fr - Pompiers : 18 - Samu : 15 - Gendarmerie

Messigny : 03 80 44 90 31 ou 17 - Médecin de garde : 03 80 40 28 28 - Hôpital enfants : 03 80 29 30 31

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 AVRIL 2018 A 20H

Date de convocation : L'an **deux mil dix-huit**, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de HAUTEVILLE-LÈS-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques de LOISY, Maire.
26/03/2018

Date d'affichage :
26/03/2018

Etaient présents : Mme Evelyne GHIRARDI ; M. Bertrand FRANET ; Mme Nadeige LHOMME ; Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON ; M. Jean-Pierre GAUTHIER ; Mme Brigitte RUDE ; M. Noël BERNARD ; Mme Dominique FAIVRE ; M. Alain SILVESTRE ; Mme Laurence PARISSÉ ; M. Thierry LE BAIL ; Mme Véronique SIROUX

Excusés : M. Eric ROBERT a donné pouvoir à M. Alain SILVESTRE et M. François-Xavier RONNET a donné pouvoir à Mme Evelyne GHIRARDI

Approbation du compte administratif 2017 – Budget Annexe HÔTEL RESTAURANT « LA MUSARDE »

Adoption du compte administratif de l'hôtel par le Conseil Municipal, **par 14 voix pour**, le Maire ne participant pas au vote. Le résultat de clôture est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats reportés	29 766,79 €		29 766,79 €
Dépenses de l'exercice	16 915,00 €		16 915,00 €
Recettes de l'exercice	22 047,66 €		22 047,66 €
Résultats de clôture	34 899,45 €	- €	34 899,45 €

Approbation du compte de gestion 2017 – Budget Annexe HÔTEL RESTAURANT « LA MUSARDE »

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, approuve le compte de gestion 2017 de l'hôtel dressé par le trésorier municipal.

Affectation des résultats 2017 – Budget Annexe HÔTEL RESTAURANT « LA MUSARDE »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, DECIDE d'affecter les résultats 2017 de la façon suivante au budget 2018:

001 – Déficit d'investissement reporté	0 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	34 899.45 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0 €

Budget HÔTEL – Année 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

ADOpte le budget primitif de l'hôtel pour l'année 2018 présenté par le Maire, avec reprises des résultats de l'année 2017 :

- Section de fonctionnement pour un montant de **55 600,45 €** en recettes et en dépenses
- Section d'investissement pour un montant de **15 000,00 €** en recettes et en dépenses

Reversement de l'excédent de l'hôtel au budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DECIDE de verser une partie de l'excédent du budget de l'hôtel en recettes au budget principal de la commune ; soit 20 000 €.

Approbation du compte administratif 2017 – COMMUNE (7.1)

Adoption du compte administratif 2017 de la commune par le Conseil Municipal, **par 14 voix pour**, le Maire ne participant pas au vote. Le résultat de clôture est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats reportés	492 147,25 €	- 40 164,45 €	451 982,80 €
Dépenses de l'exercice	588 011,42 €	119 864,44 €	707 875,86 €
Recettes de l'exercice	648 112,35 €	97 377,96 €	745 490,31 €
Résultats de clôture	552 248,18 €	- 62 650,93 €	489 597,25 €

Approbation du compte de gestion 2017 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'exercice 2017 de la commune dressé par le trésorier municipal.

Affectation des résultats 2017 – COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'affecter les résultats de la manière suivante au budget de l'exercice 2018 :

01 – excédent d'investissement reporté	- 62 650,93 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	552 248,18 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	

Vote des taux des taxes pour l'année 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE ainsi qu'il suit les taux des taxes pour 2018 :

	Rappel des taux 2017	Vote des taux pour l'année 2018
Taxe d'habitation	6,76 %	6.99 %
Foncier Bâti	10,81 %	11.18 %
Foncier non Bâti	36,64 %	37.90 %

Le produit fiscal attendu est de 365 082 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de verser les subventions suivantes aux associations pour l'année 2018:

ASLH section Cyclisme, Cadoles et Meurgers, Chorale Hautevoix, Chasse, Villa Alta Jumelage : 650 € par association.

Tennis des Bois d'Hauteville : 650 € + 300 € pour la location de terrains couverts

Judo, FNACA d'AHUY et FC DAIX : 200 € par association

Budget COMMUNE – Année 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le budget primitif de la COMMUNE pour l'année 2018 présenté par le Maire, avec reprises des résultats de l'année 2017 :

- Section de fonctionnement : pour un montant de **1 211 483.18 €** en recettes et de **596 981.35 €** en dépenses
- Section d'investissement : pour un montant de **138 101.57 €** en recettes et **127 085.19 €** en dépenses

COMBE RANFER – CLASSEMENT DE LA VOIRIE DANS LE DOMAINE COMMUNAL – PRISE EN CHARGE POUR MOITIE DES FRAIS DE GEOMETRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE la prise en charge pour moitié de la facture des frais de géomètre dans le cadre du projet de rétrocession de la voirie de la Combe Ranfer dans le domaine communal, soit la somme de 963 € TTC. **AUTORISE** le Maire à signer le devis correspondant.

VIE DU VILLAGE :

Chasse aux œufs :



Sous le soleil, le samedi 31 mars la chasse aux œufs organisée par la municipalité au terrain de cross a ravi une vingtaine d'enfants âgés de 0 à 7 ans. Chaque enfant est reparti avec un panier garni. Une collation a été servie aux enfants et aux parents. Le rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine.

Conseil des jeunes :

L'opération « brioche » organisée par le conseil des jeunes a remporté un grand succès !

Les jeunes remercient vivement tous les hautevillois pour leur accueil et leur participation à cette opération ainsi que la boulangerie Manon et Cie pour son partenariat.

Le profit de cette vente sera versé au CHU de DIJON pour le bien-être et l'éveil des enfants malades.

Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions pour la rentrée 2018 en maternelle auront lieu **du 23 avril au 11 mai**. Merci de bien vouloir contacter la directrice, Madame MAMET ISMAILI au 03 80 55 20 25 pour prendre un rendez-vous et pour de plus amples renseignements. Pièces à apporter le jour de l'inscription : livret de famille ; carnet de santé ; le cas échéant le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment ; si besoin, la dérogation signée de la mairie d'accueil et de la mairie d'origine.



Inscriptions à l'école élémentaire

Les inscriptions pour la rentrée 2018 en élémentaire auront lieu **du 24 avril au 11 mai**, sur rendez-vous. Merci de contacter Madame GIONNET au 03 80 58 11 78.

Cadoles et Meurgers & le Conseil des Jeunes :

Autrefois la place du village

visite guidée par les jeunes (du conseil des jeunes):

Samedi 21 avril à 15h : rendez-vous place de l'Eglise

Durée : 1h15 environ (parcours plat autour de l'ancienne place du village)

Les jeunes et l'association Cadoles et Meurgers vous proposent une visite insolite pour évoquer l'histoire et la vie autrefois à Hauteville, une visite qui débutera au... 16ème siècle : l'église, la fabrique, les bars, la halle, les vieux métiers, la chenevière etc...

TNT



LES FRÉQUENCES DE
LA TNT CHANGENT
TOUTES LES INFORMATIONS

Le 23 mai 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision avec une antenne râteau. Ainsi, pour les personnes concernées, le jour même, vous devrez procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes.

Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur www.recevoirlatnt.fr et/ou appelez le 09 70 818 818.

L'EAU DU ROBINET EST POTABLE



Un article a été publié en février dernier dans Le Bien Public concernant l'analyse de l'eau potable dans notre commune. Depuis, une rumeur circule sur la qualité de l'eau. Cette analyse d'eau est effectuée régulièrement. Vous pouvez la consommer sans aucun problème. Si une analyse révélait une eau impropre à la consommation, vous en seriez immédiatement informé.

Les analyses peuvent être consultées sur :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

La cérémonie se déroulera le lundi 8 mai à **11 heures au Monument aux Morts**
et sera suivie d'un vin d'honneur

Réunion publique :

Didier MARTIN

Député de la Côte-d'Or – 1^{ère} circonscription
organise une réunion publique à la salle des fêtes

Lundi 14 mai à 18 heures

Déchetterie, horaires d'été :

Du 1^{er} mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h

Le samedi : 9h-19h

Le dimanche : 9h-13h



***Horaire
Déchetterie***

Collecte des déchets :

La collecte des ordures ménagères (poubelle grise) est réalisée le mardi matin et la collecte des déchets recyclables (poubelle jaune) le mardi après-midi. En dehors de ces périodes, nous vous remercions de ne pas laisser vos poubelles sur les trottoirs et de les rentrer dans votre garage ou dans votre cour.

Le verre doit être déposé dans le point de collecte situé dans la zone artisanale.



RAPPEL de quelques règles à respecter :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que

tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses.... ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Merci de veiller à tailler vos haies donnant sur le domaine public.

- Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les infractions peuvent être sanctionnées par des contraventions de 3^{ème} classe ou de 1^{ère} classe.



ASSOCIATIONS :

Tennis des Bois d'Hauteville :

Les beaux jours reviennent et quel plaisir de venir jouer au tennis dans un cadre verdoyant. A cet effet, le Tennis des Bois d'Hauteville vous invite à venir jouer sur nos terrains régulièrement entretenus.

Notre école de tennis a repris ses cours sur les terrains de HAUTEVILLE dès le 20 mars 2018. Il y a encore de la place pour les enfants de 6 à 16 ans débutant ou non.

Pour les adultes, n'hésitez pas à venir apprendre, vous perfectionner pour jouer en famille, entre amis. Des tarifs préférentiels vous seront communiqués fin avril par flyer.

Nous invitons les jeunes qui veulent apprendre, se perfectionner pour le tennis loisir ou le tennis de compétition à venir rejoindre notre école de tennis encadré par des enseignants diplômés. Nos tarifs de l'école de tennis : printemps et cotisations : 45 € (école de tennis 25 € et cotisation 20 € jusqu'en septembre)

Nos animations : en juin : notre barbecue, la fête de l'école de tennis, des stages de tennis en juillet et notre tournoi jeunes du 29 août au 2 septembre 2018.

Pour tout renseignement : contacter Annie JOUIN : camp.jouin@wanadoo.fr ou tél 0683286625 ou Laure MORIZOT : lpmorizot@gmail.com ou tél 0663636219.

Vous pouvez aussi consulter notre site : <http://tennisboishauteville.pagesperso-orange.fr/>

Chorale Hautevoix

A noter dans vos agendas : la chorale HAUTEVOIX réjouira vos oreilles **le dimanche 3 juin à 17h** avec un répertoire toujours renouvelé. La liturgie russe sera à l'honneur !

Annonces

Enseignante expérimentée propose cours de soutien, remise à niveau ou aide aux devoirs aux enfants du Primaire (CP à CM 2) ; Tél : 03 80 56 19 76 ou 06 07 02 70 88.



ASOR21	Samedi 21 avril à 10 heures Salle des fêtes	Conférence d'information : Addictions, nous sommes tous concernés.
CADOLES ET MEURGERS	Samedi 21 avril à 15 heures place de l'Eglise	Autrefois la place du village : visite guidée par les jeunes (du conseil des jeunes)
ASLH	Jeudi 26 avril à 20 heures 30 Salle des fêtes	Conférence : Dijon, des origines au XIème siècle
DEPUTE	Lundi 14 mai à 18 heures Salle des fêtes	Didier MARTIN, Député Réunion publique
ECOLE MATERNELLE	Vendredi 25 mai Salle des fêtes	Fête de l'école maternelle
AIPE POM' DE REINETTE	Samedi 26 mai Salle des fêtes	Soirée pizza/Ligue des champions
ASOR 21	Samedi 2 et dimanche 3 juin Fort d'Hauteville	Conférences historiques
CHORALE HAUTEVOIX	Dimanche 3 juin à 17 heures	Concert
CADOLES	Samedi 9 juin	Journée éco citoyenne – nettoyage avec Cadoles et Meurgers et le Conseil des Jeunes
DAIX MASQUES	Vendredi 9 juin Salle des fêtes	Théâtre
ASLH section Cyclisme	Samedi 23 juin Fort d'Hauteville	Feux de la Saint Jean
ECOLE ELEMENTAIRE	Vendredi 29 juin Salle des fêtes	Fête des écoles – spectacle
AIPE POM'DE REINETTE	Samedi 30 juin Salle des fêtes	Kermesse